

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 9 janvier 2024

**<u>Présents</u>** : Mme Valérie Tonarelli, Maire

Mr Guinaudeau Dany, Mme Bonnière Magali, adjoints

Mr Bénéteau Claude, Mme Bousseau Agnès, Mme Chateigner Sabine, Mme Natolot Mélanie, Mr Courcelles Didier et Mme Maes Laëtitia, Mr Charrier Tony et Mr Guerry Dominique

conseillers municipaux.

Étaient absents et excusés : 0

A été élu secrétaire : Madame Magali Bonnière

# **INFOS PREALABLES:**

<u>Approbation du procès-verbal de réunion du conseil municipal du 19 décembre 2023</u> Approuvé à l'unanimité

<u>Décisions prises par le Maire suite aux délégations données par le conseil municipal</u>
Néant

## **Droits de Préemption Urbain**

Néant

## Rapport des commissions communales

## **Commission communication:**

Pour la réalisation du bulletin municipal annuel, nous avons reçu 3 devis.

Imprimerie SOULARD : 2846,20€ HT
 Imprimerie du Bocage : 3097€ HT

Gécop : 3374,40€ HT

Après étude des différents devis, le conseil valide le devis de l'imprimerie SOULARD.

Le coût des encarts publicitaires seront les suivants :

9x9:65€9x19:115€

L'imprimerie Soulard assurera également la régie publicitaire.

Pour le goûter des aînés : installation des tables la veille à 18h30. Début du spectacle vers 14H45.

#### **Commission voirie:**

Les bordures de la zone franchissable dans la zone 30 face à l'église se défont. Une action est en cours pour remise en état.

Commission urbanisme organisée le 12 janvier à 17H45

#### Commission Bâtiments et cimetière :

Commission cimetière organisée le 15 janvier à 18h30

## **ORDRE DU JOUR:**

# 1- Renouvellement de la convention « paie » avec le Centre Départemental de Gestion

L'établissement des salaires du personnel communal ainsi que celui des indemnités des élus est confié au CDG depuis de nombreuses années. Les déclarations annuelles auprès des organismes de collecte des cotisations sont également effectuées par ce service.

La convention en cours prend fin au 31 mars prochain. Il nous est proposé de la renouveler pour une durée maximale de 4 ans.

Le conseil approuve à l'unanimité ce renouvellement.

# 2- <u>Hausse des tarifs des repas facturés par Transgourmet. Faut-il répercuter</u> l'augmentation ?

Début 2023, Transgourmet a appliqué une hausse de 0.26 € TTC par repas portant le coût à 2.56 € le repas TTC.

Le conseil municipal a décidé une hausse du prix facturé par repas aux familles soit :

- 4.30 euros le repas régulier (+0.10 euros)
- 4.70 euros le repas occasionnel
- 4.70 euros le repas adulte
- 1 euro de frais de service pour un enfant qui apporte son repas quand il a une allergie ou un traitement spécial.

Transgourmet propose une nouvelle augmentation à compter du 1.02.2024 soit plus 7 centimes sur les repas facturés HT portant le coût à 2.61€ par repas TTC.

Sur une moyenne de 8 700 repas servis par an, le coût supplémentaire sera d'environ 600 €

Le conseil municipal souhaite t'il répercuter cette hausse sur le tarif facturé aux familles ?

- Le conseil approuve à l'unanimité une augmentation de tarif.
- ➤ Le conseil vote ensuite pour le montant d'une augmentation de 10 centimes par repas : 9 pour, 1 abstention, 1 contre.

## 3- Remplacement du PIV rue Nationale

Dans le cadre du renforcement du réseau électrique de la rue de la Fortune et de la rue Nationale côté cimetière, le coût de raccordement du PIV existant est très élevé car un fonçage ou une tranchée est nécessaire.

Le Sydev nous propose de remplacer le PIV rue Nationale par un PIV solaire.

Pour ce faire le Sydev a fait parvenir une convention relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération de rénovation de signalisation lumineuse.

Le coût des travaux est de 4 455 euros, la participation de la commune s'élève à 2 228 euros.

Le conseil vote à l'unanimité l'engagement des travaux et donne tout pouvoir à Mme Le Maire.

# **QUESTIONS DIVERSES**

- ➤ Truck pizza s'installe le 19 janvier place de la mairie. Nous lui avons demandé une convention de 20€ mais celui-ci nous informe qu'une commune voisine lui propose une convention à 15€. Tenant compte qu'il n'utilise pas de four électrique, le conseil municipal accepte une convention à 15€.
- Le CDG propose de faire un marché groupé Pays de la Loire afin de proposer aux salariés un contrat de prévoyance et un contrat de mutuelle.
- Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024.
- Démontage des illuminations de Noël le samedi 13 janvier 2024.
- Laetitia Guinaudeau demande où en est le projet de panneaux photovoltaïques. Valérie TONARELLI explique qu'il suit son cours. Valeco travaille à la reconversion de la zone Agricole en Zone d'Energie Renouvelable.